

1- Evolution de l'emploi

Evolution des entrées à Pôle Emploi

Suite à une fin de contrat à durée déterminée :

De janvier à septembre 2009, 17 072 demandeurs d'emploi se sont inscrits à Pôle Emploi suite à une fin de contrat à durée déterminée, soit une augmentation de 8,% par rapport à la même période de l'année précédente. (source : Pôle Emploi).

Suite à une fin de mission en intérim

De janvier à septembre 2009, 5 181 demandeurs d'emploi se sont inscrits à Pôle Emploi suite à une fin de mission d'intérim, soit une augmentation de 6,4% par rapport à la même période de l'année précédente. (source : Pôle Emploi).

Suite à un licenciement pour motif économique

De janvier à septembre 2009, 3 986 demandeurs d'emploi se sont inscrits à Pôle Emploi suite à un licenciement pour motif économique, soit une augmentation annuelle de 19,1%.(source Pôle Emploi).

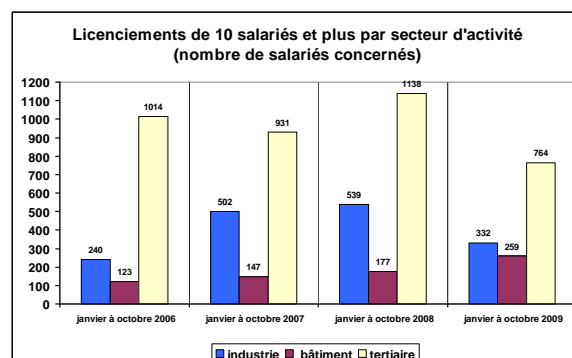
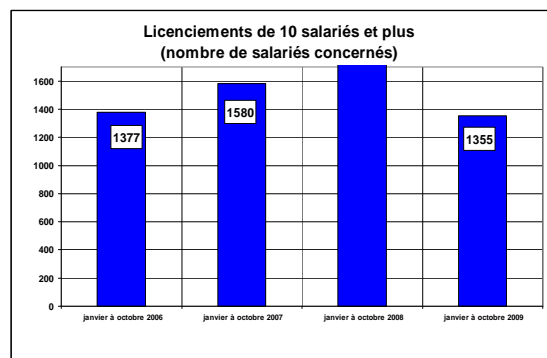
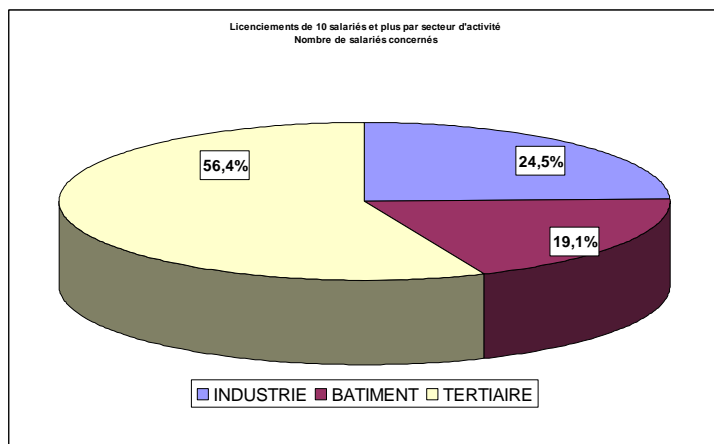
1 627 entrées en **Convention de Reclassement personnalisée** ont été recensées par la DARES de janvier à août 2009, ce qui correspond à une augmentation annuelle de 132,4%.

NB : Il convient de préciser que les demandeurs d'emploi s'inscrivent à pôle emploi de leur domicile et non du lieu d'implantation de leur dernier employeur.

Procédures de licenciement pour motif économique de 10 salariés et plus

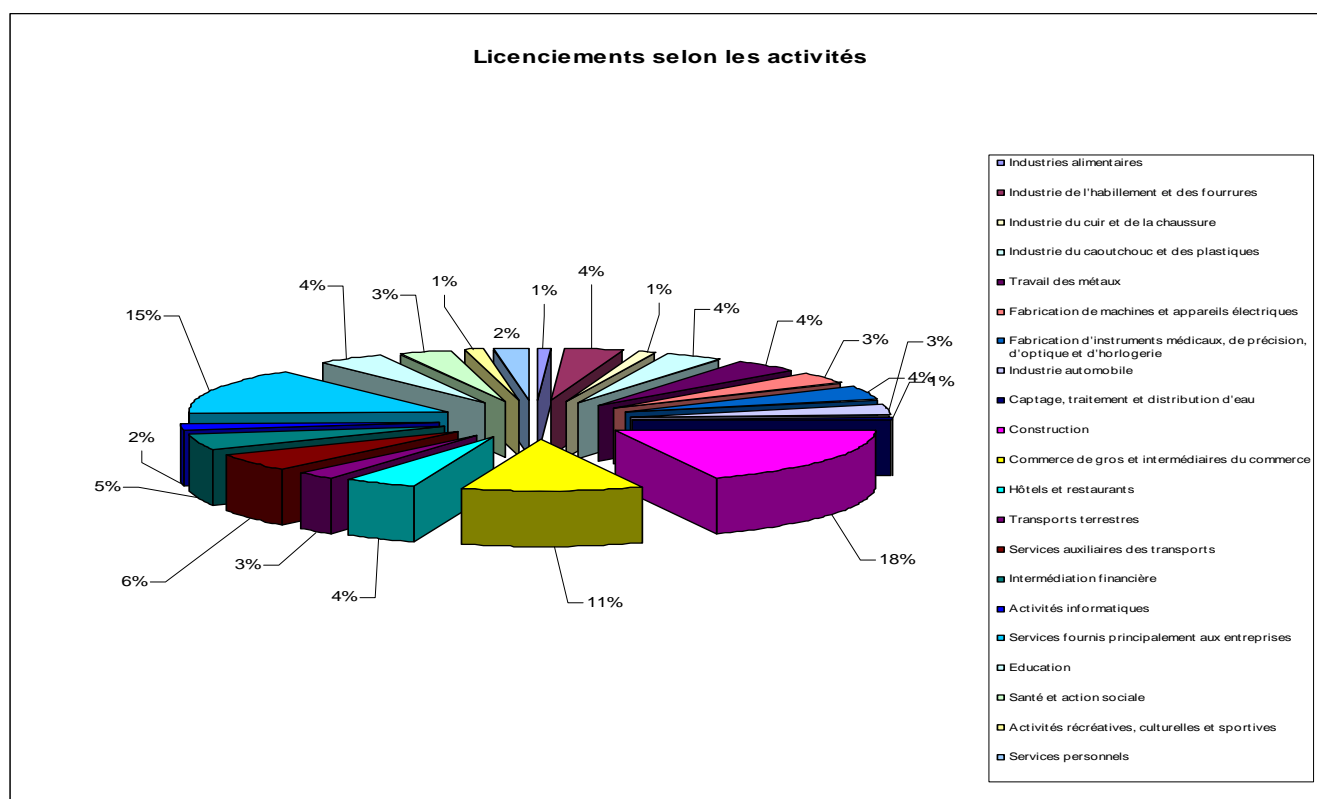
De janvier à octobre 2009, la DDTEFP du Val-de-Marne a recensé **58 procédures de licenciement de 10 salariés et plus** concernant **1 355 salariés**, soit **26,9% de moins** que l'année dernière au cours de la même période.

Répartition par secteur d'activité



Avec **764 salariés concernés (56,4%)**, le secteur tertiaire est le plus touché. Viennent ensuite les secteurs de l'industrie et de la construction représentant respectivement **24,5%** et **19,1%** des salariés concernés par les procédures de licenciement enregistrées, respectivement -32,9%, -38,4% et +46,3% par rapport à l'année dernière au cours de la même période.

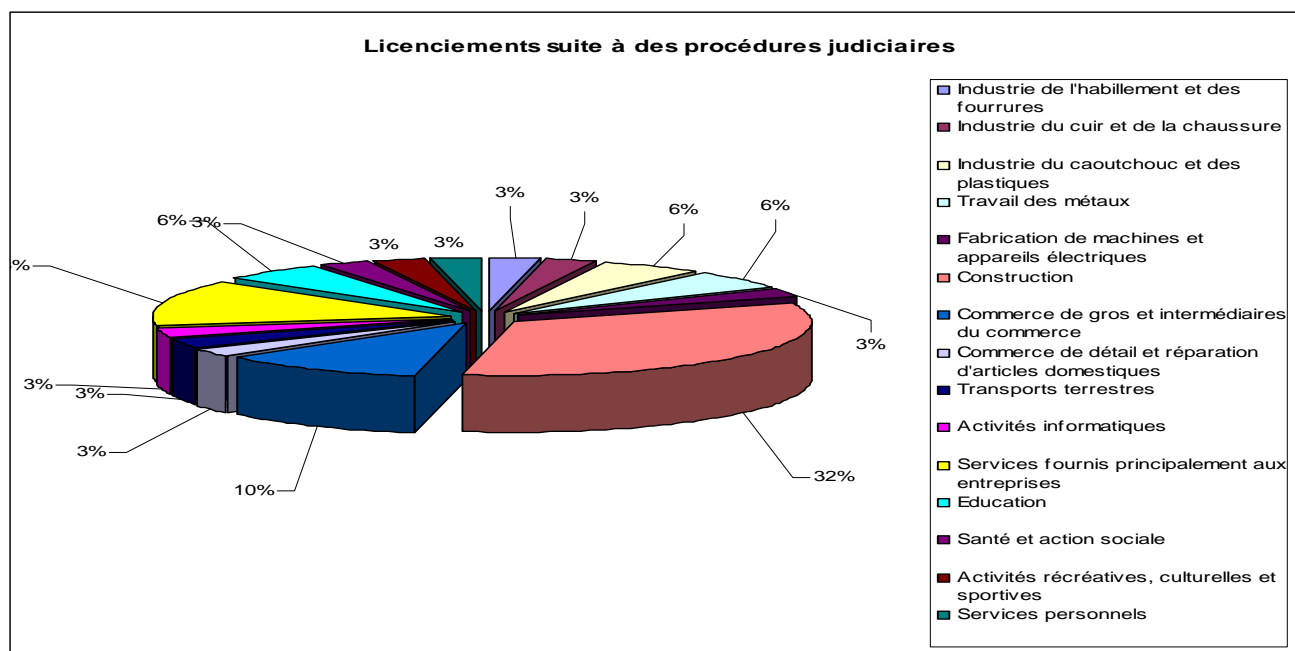
LICENCIEMENTS de 10 SALARIES ET PLUS DE JANVIER A OCTOBRE 2009		
	NOMBRE DE PROCEDURES	NOMBRE DE SALARIES VISES
Industries alimentaires	1	11
Industrie de l'habillement et des fourrures	1	50
Industrie du cuir et de la chaussure	1	16
Industrie du caoutchouc et des plastiques	2	48
Travail des métaux	3	57
Fabrication de machines et appareils électriques	2	46
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	1	58
Industrie automobile	2	46
Captage, traitement et distribution d'eau	1	12
Construction	13	247
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	7	154
Hôtels et restaurants	2	59
Transports terrestres	2	37
Services auxiliaires des transports	4	75
Intermédiation financière	1	68
Activités informatiques	1	26
Services fournis principalement aux entreprises	8	199
Education	2	56
Santé et action sociale	2	46
Activités récréatives, culturelles et sportives	1	14
Services personnels	1	30
TOTAL	58	1 355



Procédures de licenciement pour motif économique de 10 salariés et plus, y compris avec plan de sauvegarde de l'emploi

Les licenciements pour motif économique de 10 salariés et plus, suite à des procédures judiciaires représentent 54,5% de l'ensemble de ces procédures. Au total **36** procédures concernant **738** salariés ont été enregistrées, en diminution de **3,1%** par rapport à l'année dernière à la même époque

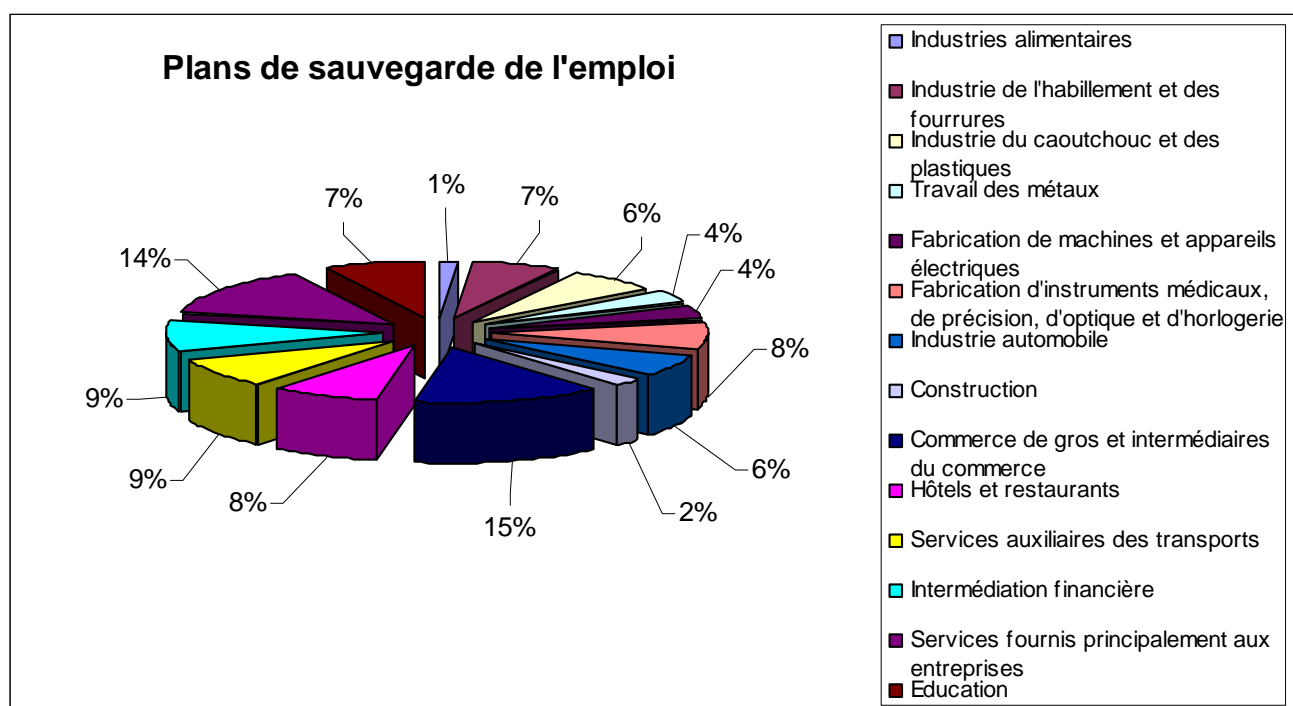
LICENCIEMENTS de 10 SALARIES ET PLUS DE JANVIER A OCTOBRE 2009		
	NOMBRE DE PROCEDURE S	NOMBRE DE SALARIES VISES
Industrie de l'habillement et des fourrures	1	50
Industrie du cuir et de la chaussure	1	16
Industrie du caoutchouc et des plastiques	2	48
Travail des métaux	2	28
Fabrication de machines et appareils électriques	1	17
Construction	12	230
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	4	69
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	1	11
Transports terrestres	1	24
Activités informatiques	1	26
Services fournis principalement aux entreprises	5	94
Education	2	46
Santé et action sociale	1	35
Activités récréatives, culturelles et sportives	1	14
Services personnels	1	30
	36	738



*Plans de sauvegarde de l'Emploi

Parmi les procédures de licenciement pour motif économique de 10 salariés et plus, **24 Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)** ont été notifiés à la DDTEFP durant les dix premiers mois de l'année 2009, pour un total de **747 projets de suppression d'emploi** (55,1% de l'ensemble), mais en baisse de **44,3%** par rapport à l'année dernière à la même époque.

LICENCIEMENTS de 10 SALARIES ET PLUS DE JANVIER A OCTOBRE 2009		
	NOMBRE DE PROCEDURES	NOMBRE DE SALARIES VISES
Industries alimentaires	1	11
Industrie de l'habillement et des fourrures	1	50
Industrie du caoutchouc et des plastiques	2	48
Travail des métaux	1	29
Fabrication de machines et appareils électriques	1	29
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	1	58
Industrie automobile	2	46
Construction	1	17
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	3	107
Hôtels et restaurants	2	59
Services auxiliaires des transports	3	64
Intermédiation financière	1	68
Services fournis principalement aux entreprises	3	105
Education	2	56
	24	747



* Procédures de licenciement pour motif économique de moins de 10 salariés

Concernant les licenciements pour motif économique de moins de 10 salariés, on recense, dans le département pour les 10 premiers mois de l'année 2009, 814 procédures concernant 1 887 suppressions d'emploi, soit 119,4% de plus qu'en 2008 au cours de la même période. Il est à noter que ces données sont partielles puisque toutes les entreprises n'informent pas la DDTEFP de leurs projets de licenciement.

2- Les Procédures judiciaires enregistrées par le greffe du tribunal de commerce (Ensemble des procédures)

Pour les 9 premiers mois de l'année 2009, 670 procédures judiciaires ont été ouvertes sur le département : 139 redressements judiciaires et 531 liquidations judiciaires.

Par rapport à l'année précédente à la même période, on enregistre une baisse de -30,2% de l'ensemble des procédures. (960 procédures durant les 9 premiers mois de 2008)

(source: info greffe)

3- Chômage partiel.

Au titre du chômage partiel, 88 997 journées indemnisables ont été accordées, depuis le début de l'année 2009, dont 76 763 journées indemnisables correspondant aux dix premiers mois de l'année.

Les demandes de chômage partiel ont très fortement augmenté par rapport à la même période de l'année précédente (environ +3319,3%) pour atteindre des niveaux supérieurs à ceux observés dans les années 1997/1998.

Les principaux secteurs impactés sont respectivement la transformation des métaux, la fabrication de machines et équipements professionnels, le commerce de gros inter industriel, les conseils et assistances divers et l'industrie automobile.

